



COMMISSION NATIONALE  
CENTRAFRICAINE POUR  
L'UNESCO

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'EDUCATION  
NATIONALE

\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

\*\*\*\*\*

Bangui, le 21 AVR 2010

N° 024 /CNCU-SG/08

Madame Isabelle Turmaine  
Association Internationale des Universités  
1, rue Miollis  
75 732 Paris Cedex 15  
Fax : 33 147 34 76 05

FRANCE

**Objet** : Enregistrement d'EUCLIDE au répertoire de l'Association Internationale des Universités.

Madame,

Suite à la remise de dossier effectuée par Madame **Sophie Gbadin**, de la Délégation Permanente de la RCA auprès de l'UNESCO,

J'ai l'honneur de vous communiquer les informations ci-après pour l'enregistrement d'EUCLIDE au Répertoire de votre Association.

Il s'agit de :

- *EUCLIDE (Pôle Universitaire EUCLIDE) est une institution intergouvernementale à caractère universitaire dont le siège officiel est à Bangui ;*
- *La Convention intergouvernementale, régie par le droit international confirme le statut légal, le mandat et les statuts d'EUCLIDE : « EUCLIDE/EUCLID (Euclid University) (pouvant aussi être appelé Pôle Universitaire Euclide) qui a déjà et qui continue à avoir la personnalité juridique internationale, un statut sans but lucratif, et les capacités telles que nécessaires à l'exercice de ses fonctions et pour accomplir ses objectifs...*
- *EUCLIDE est autorisée à conférer des diplômes, titres et certificats accrédités par les ministères de l'Education des Parties Participantes... (Article I) les opérations d'EUCLIDE sont régularisées par ses statuts (considérés comme Annexe) qui sont postés officiellement à [www.euclid.int/statutes.pdf](http://www.euclid.int/statutes.pdf). (Article III) ».*

Aussi, le gouvernement de la République Centrafricaine et la Commission Nationale Centrafricaine pour l'UNESCO demandent-ils « l'enregistrement d'EUCLIDE au répertoire international comme institution à caractère Universitaire accréditée et ayant un statut intergouvernemental avec les autres Universités, Institutions régionales et intergouvernementales »).

A cet effet, je vous prie de bien vouloir trouver en annexe les documents suivants :

- Feuille d'information (« autres universités/institutions régionales et internationales ») ;
- Feuille d'informations complémentaires (types de diplômes, etc.).

En vous souhaitant bonne réception de ces informations que vous pourriez aussi obtenir auprès de la Délégation permanente de la RCA auprès de l'UNESCO et dans l'espoir d'un aboutissement heureux de la procédure,

Je vous prie de croire, Madame, aux assurances de ma parfaite considération.



*André Denamsekete*  
**André DENAMSEKETE**  
Secrétaire Général de la Commission  
Nationale Centrafricaine pour l'UNESCO

c.c : - Mme Sophie Pulchérie Gbadin  
Délégation permanente de la RCA  
Auprès de l'UNESCO  
Maison de l'UNESCO, Bureau M2. 39  
1, Rue Miollis  
75 732 Paris Cedex 15  
Fax : 33. 1 45 27 48 11

-S.E Mr Mohamed Tohiri  
Mission Permanente des Comores auprès des Nations Unies  
866 United Nations Plaza, suite 418  
New York, N.Y. 10017 Etats-Unis  
Fax : 1 212 750-1657



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

COMMISSION NATIONALE  
CENTRAFRICAINE POUR  
L'UNESCO  
\*\*\*\*\*

SECRETARIAT GENERAL  
\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'EDUCATION  
NATIONALE  
\*\*\*\*\*

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
Unité - Dignité - Travail  
\*\*\*\*\*

**=== TRANSLATION OF THE FRENCH ORIGINAL ===**

Bangui, April 21, 2011

**024/CNCU-SG/08**

**Mrs Isabelle Turmaine  
International Association of Universities  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
Fax: 33 1 47 34 76 05**

**FRANCE**

**Object:** Registration of EUCLIDE to the directory of the International Association of Universities.

Madam,

Following the delivery of the file made by Mrs **Sophie Gbadin**, of the Permanent Delegation of the RCA to UNESCO,

I have the honor to communicate the information hereunder for the registration of EUCLID to the Directory of your Association.

This is:

**- EUCLID (EUCLID University) is an intergovernmental institution with a university character and which has the official headquarters in Bangui;**

**- The intergovernmental convention, governed by international law confirms the legal status, mandate, and the statutes of EUCLID: “EUCLIDE / EUCLID (Euclid University) (which can also be called Pôle Universitaire Euclide), already has and continues to have international legal personality”, non-profit status, and capabilities such as necessary for the exercise of its functions and to carry out its objectives... EUCLID is authorized to confer degrees, titles and certificates accredited by the Ministries of Education of Participating Parties ... (Article I) EUCLID’s operations are regulated by its statutes (considered as annex) which are officially posted at [www.euclid.int/statutes.pdf](http://www.euclid.int/statutes.pdf). (Article III) »**

Therefore, the Government of the Central African Republic and the RCA National Commission for UNESCO request “the registration of EUCLID to the international directory as an accredited institution with a University character with other Universities / Regional and intergovernmental Institutions”).

To this end, please find attached the following documents:

- Information sheet ("other universities / regional and international institutions")
- Additional information sheet (types of diplomas, etc.)

Wishing you good reception of this information that you may also obtain from the Permanent Delegation of the RCA to UNESCO and in the hope of the happy outcome of the procedure,

I express, Madam, the assurances of my perfect consideration.

**André DENAMSEKETE**

**Secretary General of the Central African  
Republic National Commission for UNESCO**

Cc:

Ms. Sophie Pulcheria Gbadin  
Permanent delegation of the RCA to UNESCO  
UNESCO, Bureau M2.39 House  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15  
France  
Fax: 33 1 45 27 48 11

H.E. Mr Mohamed Toihiri  
Permanent Mission of the Comoros to the United Nations  
866 United Nations Plaza, Suite 418  
New York, N.Y. 10017 USA  
Fax: 1 212 750-1657

*Mission Permanente de la  
République Centrafricaine  
Auprès des Nations Unies*



*Permanent Mission of the  
Central African Republic  
to the United Nations*

No. 100/RCA/MP/ONU

New York, le 6 avril 2011

**Objet : Enregistrement d'EUCLIDE au Répertoire International de l'AIU**

Chère Madame Turmaine:

En complément du dépôt de dossier effectué par Mme GBADIN, je vous prie de trouver ci-joint copie de la convention multilatérale signée par Son Excellence le Premier ministre Faustin **TOUADÉRA** et de l'accord de siège signé pour le gouvernement de la République centrafricaine par le Ministre directeur de cabinet du Premier ministre, Monsieur Simplicite **SARANDJI**, lesquelles sont régies par le droit international. Conformément à la pratique établie:

*On doit souligner que les chefs d'Etat, les chefs du gouvernement et les ministres des affaires étrangères n'ont jamais besoin de pouvoirs (art. 7 CV): ce sont eux qui les délivrent aux autres représentants (Introduction au droit du traité, par Paul Reuter, page 57)*

Ces conventions engagent donc le gouvernement de la Centrafrique qui, en termes de procédure légale, a désigné la Mission permanente de la Centrafrique auprès de l'ONU et la Délégation permanente auprès de l'UNESCO (Article 13) comme autorités compétentes pour communiquer cette information. La Commission Nationale pour l'UNESCO au Ministère de l'Education Nationale est dûment informée par le point de contact officiel entre EUCLIDE et le gouvernement, Mr Apollinaire Molaye, et donc prête à confirmer ces dispositions et les informations fournies.

EUCLIDE ayant le statut d'organisation internationale intergouvernementale ainsi que déterminé le 31 mars 2010 par l'OMPI (une agence spécialisée de l'ONU), il faut d'ailleurs souligner que ce statut et les mesures de protection légale prévues par la Convention de Paris (Article 6ter --- <http://www.wipo.int/ipdl/en/6ter/>) sont en vigueur dans les 173 pays signataires.

La feuille d'information concernant EUCLIDE pour inclusion dans l'annuaire international publié par l'AIU en format livre et en base de données est ci-jointe avec une mise à jour récente (le nouveau Haut Patron). Il est donc demandé que cette entrée pour EUCLIDE soit placée avec les autres institutions internationales régie par le droit international et non dans la page Centrafrique.

**REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE | CENTRAL AFRICAN REPUBLIC**  
**Mission Permanente auprès des Nations Unies**

---

Je vous saurais gré de bien vouloir accuser réception de la présente auprès de notre Mission Permanente pour suivi de ce dossier.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Cher Madame, l'expression de mes plus sincères salutations.

  
  
**Fernand POUKRE-KONO**  
Ambassadeur, Représentant Permanent

PJ

**Distribution :**

**Association Internationale des Universités (Mme. Isabelle Turmaine)**

1, rue Miollis --- 75732 Paris Cedex 15 --- France  
Tel.: 33 1 45 68 48 00 --- Fax: 33 1 47 34 76 05

**Le Point Focal EUCLIDE – RCA à la Primature (M. Apollinaire Molaye)**

Université de Bangui --- BP Bangui --- République centrafricaine  
Fax : 236 21 61 70 04

**Délégation Permanente de la RCA à l'UNESCO (Mme. Sophie Pulcherie GBADIN)**

Maison de l'UNESCO, Bureau M2.39 --- 1, rue Miollis --- 75732 Paris Cedex 15 --- France  
Fax: 33 1 45 27 48 11

**Commission Nationale de la RCA pour l'UNESCO (M. André Denamsekete)**

B.P. 1583 --- Bangui --- République centrafricaine  
Fax : 236 21 61 41 74



No. 0213 /RCA/DP/UNESCO

Paris, le 29 mars 2011

**Association Internationale des Universités**

M. Nicholas Poulton  
1, rue Miollis  
75732 Paris Cedex 15

**Objet : Enregistrement d'EUCLIDE au Répertoire international de l'Association**

Cher Monsieur:

Je vous prie de trouver ci-joint copie d'une part de la Convention EUCLIDE signée par Son Excellence Monsieur le **Premier ministre Faustin Archange TOUADERA** ; et d'autre part de l'Accord de Siège signé pour le gouvernement de la République Centrafricaine par le **Ministre directeur de cabinet du Premier ministre, Monsieur Simplicie SARANDJI** avec EUCLIDE en application de la Section II des Statuts de l'organisation.

La présente communication fait référence à l'Accord en question, Article 13 :

« 13. Le présent Accord qui est régi par le droit international entrera en vigueur dès sa signature et pourra être enregistré par EUCLIDE ou par la Mission Permanente de la Centrafrique auprès des Nations Unies pour publication. En collaboration avec EUCLIDE, il sera aussi communiqué par la Mission Permanente de la Centrafrique auprès des Nations Unies - UNESCO / AIU pour l'enregistrement d'EUCLIDE au Répertoire international comme institution à caractère universitaire accréditée et ayant un statut intergouvernemental. »

Les missions permanentes de la Centrafrique auprès des Nations Unies et de l'UNESCO sont donc habilitées par le Gouvernement comme autorités compétentes pour cette procédure.

EUCLIDE (Pôle Universitaire Euclide) (en anglais EUCLID (Euclid University) est une organisation intergouvernementale<sup>1</sup> ayant une charte universitaire dont le cadre légal fut formalisé entre 2008 et 2010 et dont les états participants sont, outre la Centrafrique : St Vincent and the Grenadines, Sierra Leone, Ouganda, Erythrée, Bénin, Vanuatu, Sénégal,

<sup>1</sup> <http://www.wipo.int/article6ter/en/igos.htm> et <http://www.wipo.int/ipdl/en/6ter/> (reference QO1346).

Comores et Burundi. EUCLIDE donc est à distinguer du « Pôle d'Extension Universitaire Euclide » qui avait développé les programmes académiques (le Premier Ministre étant alors Recteur de l'Université de Bangui et ayant suivi le projet depuis 2005) adoptés par les gouvernements participants et servant de base à EUCLIDE en tant qu'université autonome.

Nous vous prions donc de trouver ci-joint, en application de l'article 13, la feuille d'information concernant EUCLIDE pour inclusion dans l'annuaire international publié par l'AIU (Association Internationale des Universités) en format livre et en base de données. Il est d'ailleurs indiqué, au vu du statut international et intergouvernemental d'EUCLIDE ainsi que du langage de l'Article 13, que cette entrée soit placée avec les autres institutions internationales régie par le droit international (« Regional / International Institutions » = European University Institute, United Nations University, International Maritime Law Institute).

Je vous saurais gré de bien vouloir accuser réception de la présente afin que nous puissions confirmer la mise à jour.

Vous remerciant par avance pour votre collaboration, je vous prie d'agréer, Cher Monsieur, l'expression de mes plus sincères salutations.



Délégation permanente  
de la République Centrafricaine  
auprès de l'UNESCO

**Sophie Pulchérie GBADIN**  
Conseiller culturel,  
Délégué permanent adjoint

PJ



INTERNATIONAL ASSOCIATION  
ASSOCIATION OF UNIVERSITIES

ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES UNIVERSITES

INTERNATIONAL UNIVERSITIES BUREAU BUREAU INTERNATIONAL DES UNIVERSITES

Sophie Pulchérie GBADIN  
Déléguée de la République  
centrafricaine auprès de l'UNESCO  
Bureau MS2-40  
Maison de l'UNESCO  
75015 PARIS

Paris, le 31 mai 2011

Madame la Déléguée,

J'ai l'honneur de vous informer que EUCLIDE apparaîtra lors de la prochaine mise à jour de la liste des établissements d'enseignement supérieur que nous rendons disponible sur notre site Web à l'URL suivante : <http://www.iau-aiu.net/content/list-heis>. En raison de la nature de cet établissement, il apparaîtra sous 'Regional / International Institutions'. L'établissement se trouvera également inclus dans notre publication 'The International Handbook of Universities', 24ème édition, version papier et en ligne, qui sortira en 2012.

En espérant pouvoir toujours compter sur votre participation pour la mise à jour de notre base de données, je vous prie d'agréer, Madame la Déléguée, l'expression de mes salutations les meilleures.

Isabelle Turmaine  
Directrice  
Centre d'Information et Services de Communication



**OFFICIAL TRANSLATION**

Paris, May 31, 2011

Madam Commissioner,

I have the honour to inform you that Euclid will appear in the next update the list of institutions of higher education that we make available on our website at the following URL: <http://www.iau-aiu.net/content/list-heis>. Because of the nature of this institution, it will appear under ' Regional / International Institutions'.

The institution will be included in our publication ' The International Handbook of Universities', 24th Edition, print and online, which will be released in 2012.

Hoping to always rely on your participation for the update of our database, yours sincerely, Madam Commissioner, the expression of my sincerely.

Isabelle Turmaine

Director